

La Mairie de Paris

Paris, le 15 NOV. 2022

Monsieur le Ministre,

Cher Pap,

Les Jardins d'Enfants Pédagogiques de la Ville de Paris développent un modèle d'accompagnement de l'apprentissage dont les bénéfices sur le développement global de l'enfant sont manifestes. L'étude confiée à l'Observatoire du Changement de Sciences Po a mis en évidence cette spécificité. Elle a évoqué, en termes élogieux, leur pertinence en matière de socialisation, de préparation à l'école primaire, de mixité sociale et d'inclusion des enfants en situation de handicap.

Pourtant, le modèle des JEP est menacé par le texte juridique actuel. La loi n°2019-791 du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance exclut ces structures du cadre légal. L'article 18 de la loi dispose que la dérogation à l'article L. 131-2 du code de l'éducation portant sur l'instruction obligatoire (qui permet aux jardins d'enfants de continuer à accueillir des enfants) a pour échéance l'année scolaire 2023-2024.

Les familles, comme les élus du Conseil de Paris, restent pleinement mobilisés pour maintenir ces structures. Je salue l'attention que vous avez portée à ce sujet lors de votre intervention du 13 juillet dernier devant la commission de la culture, de l'éducation et de la communication du Sénat, ainsi que lors de votre audition par la commission des affaires culturelles et de l'éducation de l'Assemblée nationale le 2 août dernier. Vous évoquiez alors la nécessité de trouver une solution juridique pour que les JEP puissent continuer à accueillir des enfants à la rentrée prochaine. Comme vous le savez, les inscriptions pour septembre 2023 devraient commencer dès le mois de février prochain.

Je reste attentive aux perspectives envisagées pour les JEP. Je me tiens à votre disposition pour poursuivre avec vous cette réflexion et aboutir à une avancée attendue par les Parisiennes et les Parisiens.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma considération distinguée.

Bien à toi,

Anne Hidalgo

Anne HIDALGO

Monsieur Pap NDIAYE
Ministre de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse
Hôtel de Rochechouart
110 rue de Grenelle
75357 PARIS SP 07